



CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Délivré conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009,
au décret n°2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche
maritime

M. JESSY COZEMA

Né(e) le [REDACTED] à PARIS 01 (PARIS)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise soumise agrément (DESA)

Numéro de certificat : [REDACTED]

Délivré le : **10/10/2023** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
ILE-DE-FRANCE.

Date début de validité : **10/10/2023**

Date limite de validité : **10/10/2028**